L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 JANVIER 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 28 JANVIER.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Passons de Bâton-Rouge à Washington et du Capitole louisianais au Capitole fédéral. Ce n'est pas seulement dans nos Chambres que les deux fractions du parti locofoco sont en présence, elles sont également aux prises au Congrès. Là comme ailleurs, les fogies triomphent; ils se sont servis d'un bout à l'autre de l'Union de la Jeune Amérique pour tirer les marrons du feu. Grace au concours des progressifs, M. Pierce a été élu président des Etats-Unis et une administration locofoco substituée à une administration whig. Eh bien! si nous ne nous trompons, ils n'exerceront qu'une faible influence dans les régions du pouvoir. Ils le craignent comme nous, mais ils dissimulent habilement leur légitime rancune.

En attendant que la guerre éclate ouvertement entre les progressifs et les retardataires, entre l'avant-garde et l'arrière-garde de l'armée locofoco, voyons un peu ce qui se passe au Congrès. M. Cass vient d'y prendre une attitude que l'on ne saurait trop louer. On se rappelle qu'il a présenté dernièrement une résolution pour proclamer solennellement la doctrine de Monroe. Un des principes du gouvernement américain est de se tenir en dehors des complications des affaires européennes et d'empêcher l'Ancien Monde de s'immiscer dans les affaires américaines. Nous voulons bien ne pas nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, mais nous exigeons d'une autre part qu'on ne se mêle pas de ce que nous faisons chez nous ou dans notre hémisphère. C'est parfaitement juste et parfaitement logique. Monroe n'a pas dit que nous n'interviendrions pas en Europe, mais il est évident que c'est la conséquence naturelle de sa doctrine.

Nous sommes heureux que M. Cass ait présenté sa résolution. Le moment est venu de rappeler aux puissances de l'Ancien Monde que nous prétendons être maîtres chez nous. Il se peut que M. Cass soit personnellement disposé à favoriser l'immixtion de notre gouvernement dans les affaires européennes, mais s'il veut être logique, il comprendra que la doctrine de Monroe est incompatible avec celle que Kossuth a cherché à nous imposer. Quelles que soient d'ailleurs les opinions personnelles de M. Cass nous n'avons à nous occuper que de sa résolution.

Il est inconcevable que cette proposition ait trouvé des adversaires. Comment! nous hésiterions à répéter après Monroe que les affaires de l'Amérique ne concernent point l'Europe. Comment! nous admettrions implicitement le droit des puissances despotiques de l'Ancien Monde de nous conseiller, de nous diriger, et au besoin de nous commander! Non, c'est impossible: et si la résolution de M. Cass est combattue au Sénat fédéral, c'est qu'elle effraie les exaltés qui travaillent à faire adopter aux Etats-Unis le fatal système d'intervention. Si nous proclamons notre droit à l'intervention, il est manifeste que nous ne saurions le refuser aux puissances étrangères. Nous ne voyons pas d'autre motif à l'opposition dont nous parlons.

M. Cass, dans le discours dont il a accompagné la présentation de sa résolution, a traité la question avec cette hauteur de vues qui le caractérise mais qu'il sacrifie parfois au désir de la popularité. Deux présidents, M. Monroe en 1824 et M. Polk en 1845, ont déclaré que les Etats-Unis ne reconnaissaient pas aux gouvernements européens le droit de fonder des colonies en Amérique. Celle-ci n'est plus la vassale de l'ancien monde; elle s'est affranchie du joug des métropoles et elle jouit d'une complète liberté. Permettre à l'Europe de gouverner un Etat américain, ou de le réduire à l'état de colonie, c'est nous créer de perpétuels embarras. Qu'une guerre, par exemple, vienne à éclater de l'autre côté de l'Atlantique, et les colonies des parties belligérantes devront y prendre part. Voilà donc l'équilibre rompu, voilà la guerre transportée sur ce continent, voilà le commerce entravé, la navigation rendue plus difficile, notre pavillon exposé aux affronts des uns et des autres. Nos propres intérêts nous commandent d'empêcher l'établissement d'un semblable état de choses. Nous avons d'un droit de légitime défense quand nous disons à l'Europe: Vous ne fonderez point de colonie en Amérique! Il n'y a là rien d'arbitraire, et M. Canning lui-même, loin de le combattre, a formellement reconnu ce droit en 1824 au nom de l'Angleterre.

On dira peut-être: la doctrine était bonne il y a trente ans, mais elle n'est plus applicable aujourd'hui. Eh! pourquoi donc? Pourquoi ce qui était sage, juste et raisonnable il y a trente ans, a cessé de l'être à cette heure? Est-ce que l'Océan ne roule plus ses flots éternels entre nos rivages et ceux de l'Ancien Monde? Est ce qu'entre la royauté et la république il n'existe plus d'antagonisme? Est-ce que le phare que nous avons allumé sur ce continent ne menace plus d'embraser l'Europe en l'éclairant? La situation est la même, et ce qui était un danger pour les Etats-Unis en 1824 est encore aujourd'hui un péril pour notre glorieuse confédération.

C'est ce qu'a admirablement démontré M. Cass, et nous voudrions pouvoir citer toute cette partie de son discours. L'Europe est fort disposée à croire que la doctrine de Monroe est quelque chose de vague et d'élastique qui ne sera jamais appliqué. Il faut la détromper, et pour cela répéter solennellement les paroles mémorables que le président insérait dans son message en 1824. La France et l'Angleterre n'ont-elles pas proposé de se joindre à nous pour garantir à l'Espagne la possession de Cuba? Auraient-elles songé à nous rendre complices de leurs projets, si elles avaient été persuadées que nous étions résolus à appliquer dans toute son étendue, et quelles que fussent les conséquences de notre acte, la doctrine en vertu de laquelle l'Europe est exclue des conseils de l'Amérique? Nous en doutons.

L'Europe voit d'un œil jaloux la prospérité croissante des Etats-Unis, l'extension de leur marine et les relations qu'ils ont établies avec les côtes occidentales de l'Amérique. Les puissances maritimes de l'Ancien Monde nous surveillent; elles mettront tout en œuvre pour contrarier nos projets et diminuer la grandeur de notre pays.

M. Cass a dit ensuite que sa résolution embrassait Cuba. Il désire la possession de cette île pour les Etats-Unis, à supposer même que le gouvernement américain dût payer une somme considérable pour l'obtenir. Il préférerait cependant que les Cubanais fissent d'abord reconnaître leur indépendance par l'Espagne et se joignissent ensuite à nous. L'Espagne n'a pas le droit de céder Cuba sans consulter les vœux et les intérêts des habitans de l'île. Tant qu'elle en conservera la possession nous pourrons être tranquilles, mais nous ne saurions permettre que l'île soit cédée à une autre puissance européenne. Lord George Bentinck a déclaré, il y a quelques années à la Chambre des Communes, que le seul moyen de prévenir les difficultés qui menaçaient de surgir à Cuba était de s'emparer de la colonie pour racheter la dette contractée par l'Espagne vis à vis de l'Angleterre et pour mettre un terme à la jactance des Etats-Unis en coupant en deux leur commerce.

La France et l'Angleterre n'ont proposé aux Etats-Unis la Convention tripartite, que pour être libres d'agir à leur guise et sans contrôle. Elles n'ignoraient pas que leurs ouvertures seraient repoussées. Ce qu'elles voulaient c'était un prétexte pour suivre à l'égard de Cuba la politique qu'elles jugeront la plus propice à leurs intérêts. Prévenons-les que nous nous opposerons à ce qu'elles prennent jamais Cuba.

M. Cass a continué sur ce ton et a produit une vive impression sur le Sénat.

Mais l'analyse de son discours nous a entraîné trop loin, et nous sommes obligés de terminer ici ce bulletin incomplet.

Théatre d'Orléans. — La salle d'Orléans offre depuis le commencement de la saison un magnifique coup-d'œil: elle ne désemplit pas. Le mérite des artistes et les efforts de la direction ne sont pas, il est vrai, étrangers à cette affluence de bon augure. La reprise du *Prophète*, qui doit avoir lieu incessamment, contribuera à conserver la vogue dont notre théâtre lyrique est l'objet.

Demain, le bel opéra de *Norma*.

Institut St-Louis.—L'examen mensuel de musique a lieu ce soir à 6 heures et demie à l'Institut St-Louis dirigé par Mme Dessa.

Il s'est glissé hier une erreur dans notre compte-rendu du comité-Petin. La réunion a décidé que le comité n'était que provisoire; une faute typographique nous a fait dire le contraire.

L'honorable John Moore nous a transmis des documents publics d'un haut intérêt: nous le prions d'agréer nos remercîmens.

Horrible tragédie.—Les détails suivans nous sont fournis par les officiers du bateau à vapeur *Texas Ranger*. Samedi dernier, 24 du courant, un homme dont on ignore le nom, débarqua d'un steamer au débarcadère de M. Octave Hachai, à Ouachita. L'inconnu se dirigea vers la maison de ce dernier, [illegible] [illegible]

LEGISLATURE.

Les correspondances de Baton Rouge renferment quelques détails sur les travaux de la Législature. Nous voyons que M. White, de Lafourche, a annoncé qu'il présenterait incessamment un bill pour transférer à la Nouvelle-Orléans le siége du gouvernement. La question de Cuba menace aussi de soulever d'orageux débats dans les chambres; c'est M. Marks, d'Ouest-Féliciana, qui s'est chargé d'attacher le grelot. Il a présenté dans ce but une série de résolutions déclarant que le peuple de la Louisiane désire l'annexion de Cuba. Ces résolutions ont été référées au comité des relations fédérales.

M. Hébert est toujours retenu sur son habitation d'Iberville. La Législature l'a autorisé à employer un messager spécial pour communiquer avec les deux Chambres pendant son absence du siége du gouvernement.

M. Ranney a annoncé qu'il présenterait un bill pour autoriser la création desbanques libres. M. McKay soumettra au Sénat un projet de loi dans le même but.

La question sénatoriale continue à préoccuper les esprits. Les démocrates de Baton Rouge voulant intimider les représentans de leur parti qui respectent encore la Constitution et la loi, ont tenu des meetings et ont déclaré que les démocrates de la Législature *devaient* déclarer nulle l'élection de M. Benjamin et lui donner un remplaçant. Il ne manquait plus que cette grotesque scène à la comédie que jouent nos adversaires.

Les deux Chambres ont nommé leurs comités permanens: Voici d'abord ceux du Sénat:

Comité judiciaire—MM. Lacy, King, Short, Nicholls et Hodge.
Commerce et manufactures—MM. Derbès, Neal et Martin.
Relations fédérales—MM. McKay, Wickliffe et Burthe.
Pénitentiaire—MM. Lacoste, Short et Rivers.
Milice—MM. Lewis, Martin et Lacoste.
Finances—MM. Clifton, Kenner, McKay, Palfrey et Griffin.
Institutions charitables—MM. Patterson, Lacoste et Kittridge.
Amendemens à la Constitution—MM. Mouton, Lacy et Todd.
Affaires de paroisses—MM. Griffin, Hodge, Boatner, Taylor et Millard.
Terres et levées—MM. Short, Tueriot, Millard, Rivers et Sace.
Banques.—MM. Kenner, Clifton, Lewis, Palfrey et Wickliffe.
Dépenses contingentes—MM. Kemp, Burthe et Mouton.
Elections—MM. Boatner, Dupré et McKay.
Réclamations—MM. Millard, Taylor et Derbès.
Affaires non terminées—MM. Neal, Patterson et Slack.
Education—MM. Wickliffe, Lewis, Evans, Leove et Smith.
Améliorations intérieures—MM. King, Griffin, Todd, Kittridge et Kemp.

Les comités de la Chambre sont ainsi composés:

Judiciaire—MM. Hiestand, Parham, Hunt, Miller, King de St-Landry, Reeves, Jones, Heard, Parsons, King de Jackson, et Hardesty.
Finances—MM. Macmurdo, Brown, Douglass, Parham, Sheafe, Oliver, Coco, Marks, Olivier de St-Martin, McKeon et Renne.
Réclamations—MM. Texada, Nixon, Mercer, Favrot et Delesdernier.
Dépenses contingentes—MM. Munday, Warren, Duncan, Marks, Foucher, Wilder et Ventress.
Banques—MM. Wilson, Sandidge, King de St-Landry, Nixon, Hawthorne, Oliver, Foucher, Macmurdo et Douglass.
Education—MM. W. W. Pugh, Gaulden, Day, Bush, Wheate, Crane, McLeod, Munday, Wallis, Théard et Sell.
Commerce—MM. Warren, Hiestand, Hawthorne, Hermann, Olivier de Ste-Marie, Marcey, Ranney et Hall.
Milice—MM. Humble, De Russy, Munday, Le Blanc et Bernard.
Améliorations intérieures—MM. De Russy, Sandidge, Floyd, Gray, Ranney, Guilhoy, Walker, Thomas, Ramos, Mathews et Sterling.
Terres publiques—MM. Ranney, Pearce, Wailes, Humble, Miller, Mercer, Parham, Perkins et Parsons.
Agriculture et Manufactures—MM. Sterling, Ronquillo, Ducros, Bertrand et Gandy.
Elections—MM. Marks, Ramos, Olivier de Ste-Marie, Rossmeau et Prudhomme.
Propositions—MM. Marcey, Gray, Burton, Fuller et McLeoff.
Enrôlement—MM. Théard, Hiriart, Chrétien, Truxillo, Loucoul, Le Blanc et Beauregard.
Impressions—MM. Corcoran, Wagner, White, Wilder et Bowie.
Edifices publics—MM. Walker, Mathews, Bailey, Burton et Hermann.
Affaires de paroisses—MM. Bartlett, Labatt, Mercer, Gandy et Harris.
Relations fédérales—MM. Wagner, Texada, White, King de Jackson, Heard, Wilson et Wheat.
Affaires non terminées—MM. Loze, Duncan, Lambert, Lagrow et Hayes.

Lecture de M. Petin.—C'est ce soir à 7 heures que doit avoir lieu la quatrième séance de M. Petin. Le savant démonstrateur se fera entendre cette fois dans la salle de l'Armory, et nous apprenons avec plaisir que la foule y sera considérable. Des places sont réservées aux dames: nous sommes persuadés qu'elles s'empresseront de répondre à l'appel que leur adressent les amis de la science et du progrès. Leur concours n'a jamais été inutile aux vastes entreprises, et pas d'utile grande idée, couspirée par le vulgaire, leur doit son triomphe.

M. Petin n'est plus pour notre ville un inconnu: on rend de toutes parts hommage à son talent, à ses lumières, à son expérience, à son enthousiasme et à son énergie. Il a lutté contre tous les obstacles et il en a triomphé. Doué de force et de patience, il ne s'est point laissé abattre par les revers, et au ce moment, grace à sa persévérance, il est à la veille d'appliquer sa magnifique théorie. Hatons-nous de lui fournir les moyens de démontrer enfin par une expérience décisive ce qu'il prouve à l'intelligence d'une manière si convaincante. Il n'est pas venu parmi nous, comme tant d'autres, dans un but de lucre; il nous apporte une idée, une grande, une magnifique idée, et il nous dit: Elle est à vous, mettez-la en œuvre, qu'elle ne meure pas avec moi, faites qu'elle devienne une vérité pratique et utile.

Si nous avons un reproche à adresser à M. Petin, c'est de penser trop loin le désintéressement, car non seulement il ne veut rien accepter pour lui, mais il a déjà sacrifié la plus grande partie de ce qu'il possédait au triomphe d'une idée dont d'autres que lui recueilleront les bienfaits. Heureux d'avoir frayé de nouvelles voies à l'humanité, il se croira amplement récompensé s'il résout le problème qu'il creuse depuis tant d'années.

Nous l'avons dit et nous ne saurions trop le répéter, M. Petin n'a pas seulement des espérances il a des convictions raisonnées. S'il croit à la vérité de sa théorie, c'est qu'elle lui est démontrée. Homme de beaucoup de science, il saisit facilement les rapports qui existent entre les différents ordres de phénomènes physiques et il a su les ramener au principe commun qui les gouverne tous. C'est en procédant de la sorte qu'il est parvenu à établir des lois inconnues jusqu'alors et à rectifier de graves erreurs érigées depuis longtemps en axiômes.

Nous espérons que tous les hommes de cœur se donneront ce soir rendez-vous à l'Armory Hall. Il ne s'agit pas seulement d'une séance qui offrira un vif intérêt, mais presque d'un devoir. La navigation au moyen de la vapeur et la navigation au moyen de l'air chaud ont été résolues pratiquement aux Etats-Unis; qui sait si la navigation aérienne ne dira pas également son dernier mot parmi nous?

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE.

Le steamer *Pampero*, capitaine Flanders, venant de San Juan de Nicaragua, est arrivé hier soir dans notre port. Les nouvelles de la Californie, par ce steamer, vont jusqu'au 1er janvier, en voici un sommaire, que nous traduisons de l'*Alta California*:

L'hiver est plus rigoureux cette année qu'il ne l'a été depuis l'occupation de ce pays par les Américains. Les vallées et les montagnes sont inondées ou couvertes de neige. Les nouvelles qui nous parviennent de ces contrées sont des plus tristes. Les eaux sont très élevées, les communications avec les régions des mines interrompues, et toutes les terres basses inondées. La pluie a cependant cessé depuis quelques jours. La ville de Stockton a été inondée et des propriétés considérables ont été détruites. Les ponts de plusieurs rivières ont été entraînés par les eaux.

Les provisions sont tellement rares que l'on redoute une famine. La plupart des mineurs vivent de bœuf ou de patates. La faim se fait sentir et dans un campement on a tenu une assemblée pour forcer les individus qui avaient de la farine à la vendre à 45 cents la livre; les personnes qui n'ont pas craint de s'aventurer à travers les neiges sont parties pour la ville.

Les commissaires des terres des Etats-Unis ont continué leurs opérations. La réclamation de John C. Fremont a été reconnue par eux; cette réclamation comprend une étendue de dix lieues carrées de terre, provenant d'une concession faite en 1844 à Alvarado par le gouverneur Michel Tacana.

La Cour Suprême de l'Etat de la Californie a rendu une décision favorable à la validité des concessions mexicaines.

Il y a quelques jours une bourrasque s'est abattue sur San Francisco et plusieurs édifices ont été renversés.

Les membres de la prochaine Législature arrivent ici; la session doit s'ouvrir lundi prochain à Vallejo, mais on pense que le siége du gouvernement ne restera pas dans cette ville cet hiver. On suppose que Benecia sera le site choisi pour la nouvelle capitale.

Mlle Catherine Hayes a donné deux concerts très fructueux; Mme Biscaccianti doit commencer les siens sous peu de jours. [illegible]

[illegible]

Cabinet de M. Pierce.—M. Pierce a adressé à M. Buchanan une lettre pleine de cordialité dans laquelle il lui demande s'il accepterait une place dans le cabinet. Il est déjà entendu que M. Wm. L. Marcy sera nommé à un département.

C'est ce que nous apprend une dépêche, mais nous voudrions qu'elle fut erronée. Le choix de MM. Buchanan et Marcy serait vraiment trop malheureux! Ces deux hommes exerceraient sur l'administration de M. Pierce une influence au moins aussi pernicieuse que celle de MM. Clayton et Meredith sur l'administration du général Taylor.

Le succès de l'*Ericsson* a été si complet que l'on s'attend à voir l'air chaud remplacer la vapeur dans toutes les usines. Les possesseurs de houillères s'étaient d'abord effrayés du triomphe du nouveau système, car avec la machine à air chaud on brûle neuf fois moins de charbon qu'avec les machines à vapeur ordinaires, mais ils se sont bien vite tranquillisés en songeant que le nouveau moteur serait appliqué à presque tous les navires. Le nombre suppléera donc à la quantité, et quoique les machines à air chaud fonctionnent avec neuf fois moins de charbon, il est évident qu'il y aura encore bénéfice pour les possesseurs de houillères si le nouveau moteur est appliqué à dix fois plus de navires qu'il n'y a maintenant de steamers, sans comprendre tous les autres usages auxquels on pourra aisément le faire servir.

La valeur qu'ont certains terrains dans les grandes villes est extraordinaire. Ainsi il vient de se vendre une portion de terre à Londres, près de la Bourse Royale, à raison de *quatre millions* de piastres l'arpent. A New-York ce prix énorme a été même dépassé. Il s'est vendu ces jours derniers, au coin des rues Broadway et Fulton, un morceau de terre à un prix relatif équivalant à plus de $6,300,000 l'arpent. C'est là, quelle que soit la prospérité dont jouit la cité impériale, une valeur exagérée; gare donc à la débâcle!

Marins aux Etats-Unis.—Le secrétaire d'Etat a reçu de différens collecteurs une liste des marins qui ont été enrégistrés dans les ports maritimes de l'Union, dans le courant de l'année expirée le 30 septembre 1852. Voici la récapitulation des listes:

Etats.	Américains.	Naturalisés.	Total.
Maine,	946	22	968
New Hampshire,	52	2	54
Massachusetts,	4303	107	4410
Rhode Island,	241	1	242
New-York,	1059	2	1096
Pennsylvanie,	950	25	975
Maryland,	336	15	351
Virginie,	349	6	355
Caroline du Nord,	53	—	53
Georgie,	80	3	83
Dist. du Missisipi,	1816	75	1891
Floride	35	2	37
Texas,	5	1	6
	10,225	286	10541

Flibustiers.—On a beaucoup parlé de flibustiers. La *Revue Démocratique* (Democratic Review) doit être rédigé par des flibustiers. Voici ce qu'on y lit:

« Le peuple américain veut l'île de Cuba, la veut maintenant, et l'aura d'une manière quelconque d'ici à fort peu de temps. »

La *Revue Démocratique* ne tient compte ni du gouvernement américain, ni des puissances européennes, ni du droit des gens, ni du respect du lien d'autrui, ni de la volonté des Cubanais euxmêmes. Cuba ne sera jamais aux Etats-Unis sans le consentement de ces derniers.

Chronique Locale.

Quatrième Cour de District—Le jury n'ayant pu s'accorder en premier lieu dans l'affaire de R. M. McAlpin contre la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil, une seconde audition de cause a eu lieu devant la Quatrième Cour de District. Le procès avait été intenté pour recouvrer une somme de $5,000, montant de l'assurance sur le Harmonie Hall qui a été détruit par le feu, le 1er août 1851. Il était dit, dans la réponse enregistrée par les défendeurs, que les propriétaires de la Salle n'étaient, il est vrai, adressés à la Compagnie pour faire assurer leur propriété, mais qu'on différend s'était élevé au sujet du payement de la prime, et que le bâtiment avait été détruit avant que la prime n'ait été payée. Les pétitionnaires prouvèrent de leur côté, qu'ils n'avaient jamais essayé de recouvrer le paiement, et que la somme exigée n'avait pas été fournie pour suite de l'absence momentanée du tueur de livres auquel l'ordre avait été donné de tirer un check pour le montant de la prime. D'ailleurs les défendeurs, lorsqu'ils ont affaire à des citoyens bien connus, n'exigent d'ordinaire le payement de la prime qu'après que l'assurance a été effectuée. MM. Cohen et Mecon représentaient M. McAlpin, et MM. Grymes et Maybin, la Compagnie d'Assurance. Le jury, après avoir délibéré pendant deux heures, est rentré en Cour avec un verdict accordant au demandeur la somme qu'il réclamait.

L'affaire de W. R. Gallagher accusé du meurtre de Cassidy, après avoir siégé toute la nuit, est rentré hier matin en Cour et a déclaré au juge qu'il n'avait pu s'accorder. Le président appuit en même temps à la Cour qu'un des jurés était très malade et ne pouvait plus prendre part à l'affaire; le juge consentit alors à renvoyer le jury. A la demande de M. Budd, l'un des avocats de la défense, le juge dit que d'après les témoignages il considérait que l'accusé n'était pas coupable que d'homicide involontaire et qu'il pouvait, par conséquent, être admis sous caution. Le cautionnement a été fixé à $10,000. M. Budd observa à la Cour que la sécurité était trop élevée et qu'il ne pouvait être diminuée. Le juge répondit qu'ayant opposé une opinion personnelle à celle de douze citoyens qui avaient trouvé lieu à poursuivre l'accusé pour meurtre, il était de son devoir d'exiger un cautionnement plus fort qu'il ne l'eût peut-être fait dans un autre cas. Il ne pouvait donc pas faire droit à la demande de l'avocat.

Enquête.—Meurtre probable.—Le député coroner W. O'Ferrall a tenu hier une enquête sur le corps d'un Irlandais du nom de Lawrence Clark, qui a été trouvé noyé dans le canal Carondelet, près de la rue Derbigny. [illegible]

[illegible]

Le recorder, vu l'importance de l'affaire, a envoyé l'accusé en prison; il y restera jusqu'à ce qu'un nouvel examen ait lieu.

Première Cour de District—Juge Larue.—Charles Spencer a été trouvé coupable du vol de deux pantalons appartenant à B. Lacaze.

Le jury a acquitté Mme Phoebe Milne, accusée d'avoir, le 1er octobre dernier, volé à A. N. Wilkinson, quarante-six draps et onze couvertures.

L'avocat de District a enregistré un "nolle prosequi" dans l'affaire de James McGowen qui avait été accusé d'avoir recélé des marchandises volées à Eliza Bowers.

Amendes—Andrew Sterling a comparu hier devant le recorder Génois sous l'accusation d'avoir occasionné du désordre sur le marché aux légumes. Le recorder a condamné Andrew une amende de $15 ou à dix jours de prison dans le cas où il ne pourrait payer cette somme.

Abus de confiance—Un homme de couleur nommé François Lerère a été arrêté hier dans le troisième District. J. P. Copia l'accuse d'abus de confiance. L'examen de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

Cautionnement—W. R. Gallagher, accusé d'homicide, a fourni hier un cautionnement de $10,000 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

—Peter Fennen étant accusé d'avoir, dimanche dernier poignardé John Keating, à un bal qui a eu lieu aujourd'hui dans la salle de l'Hôtel Union, Quatrième District, s'est livré à la police et comparaîtra dans quelques jours devant le recorder Vaught.

Assaut et batterie.—Raphael Labordelle a comparu hier devant le recorder Génois, sous la prévention d'assaut et batterie. Le plaignant ne s'étant pas présenté en Cour, le recorder a renvoyé l'affaire après avoir exigé de l'accusé un cautionnement pour répondre de sa comparution.

—[illegible] et Louisa Dupas ont été condamnés hier devant le recorder Génois pour avoir troublé la paix. Les accusés ont fourni caution pour répondre de leur comparution.

Escroquerie.—Edward Dann et Jacob Morgan ont comparu hier devant le recorder Winter, sous l'accusation d'avoir, le 23 du courant, enlevé sept piastres de la poche de James Doherty. L'examen de l'affaire aura lieu mardi prochain.

—Le recorder Winter a envoyé hier devant la Première Cour de District le nommé Maxwell qui est accusé d'avoir le 20 du courant assailli l'homme de police Montagne au coin des rues Magazine et Delord. L'officier a été également envoyé devant la Première Cour de District, pour avoir frappé Maxwell.

Maladie de foie.

Lorsque le célèbre Dr. Rush déclara que l'ivrognerie était une maladie, il énonçait une vérité que les observations et l'expérience des médecins confirment chaque jour. Les accès de folie des personnes qui se livrent à la boisson peuvent être attribués à la maladie de foie. Il n'y a pas d'organe dans le système de l'homme qui soit le sujet d'autant de maux. [illegible]

L'indigestion, l'interruption des menstrues, la constipation, l'irrégularité des viscères et ce fléau, la dyspepsie, proviennent de la maladie de foie. Les personnes qui sont atteintes de l'une de ces maladies, peuvent être persuadées qu'elles proviennent du foie. Les célèbres pilules du Dr McLane est le meilleur remède qui ait jamais été offert pour la guérison de ce mal.

A vendre par SCOLVILL & MEAD,
28 janv—6 111 rue de Chartres

[illegible]

FEUILLETON.

ISAAC LAQUEDEM,

Par Alexandre Dumas.

PROLOGUE.

URBI ET ORBI.

Tandis que les condottieri, gardiens de la voie antique, de la Casa-Rotondo à la tour des Frangipani, se demandaient avec une curiosité mêlée d'effroi, et sans pouvoir résoudre la question, quel était cet homme qui parlait toutes les langues avec la même facilité que si chacune de celles qu'il parlait eût été la sienne; qui savait l'histoire des siècles passés comme s'il eût vécu dans tous les siècles; qui connaissait le gisement des trésors enfouis, comme si lui-même eût tracé l'inscription des pierres qui les recouvraient; qui soulevait le couvercle d'un tombeau impérial scellé de fer et enduit de ciment romain, comme il eût fait du couvercle d'un coffre; qui tirait à la cible avec l'arc des géans, et, à trois cents pas, dessinait sur un bouclier la figure de la croix, qui, enfin, passant invulnérable au milieu des traits et des flèches de toute une garnison, se contentait, une fois passé, de secouer son manteau et sa tunique; — lui, le voyageur mystérieux, s'acheminait à travers les rues de Rome comme si, depuis long-temps, ces rues lui eussent été familières.

La porte Saint-Sébastien franchie, il avait trouvé la rue barrée par des chaînes; ces chaînes partaient du bas de l'arc de Drusus,—élevé, chose rare! après la mort du héros auquel il était destiné à faire honneur; au sommet de cet arc, constatant les victoires du père de Germanicus et de Claude sur les Germains, les Frangipani avaient bâti une tour, et, pour laisser passer les voyageurs, ils exigeaient d'eux un péage qu'ils partageaient avec les moines de Saint-Grégoire à la montée de Scaurus; mais, en faveur de la solennité du jour, et surtout de ce que le pèlerin leur dit qu'il avait déjà été visité par les Orsini, les Gaëtoni et les Frangipani de la via Appia, les Frangipani de l'arc de Drusus le laissèrent passer.

Un instant après, il rencontrait, à sa droite, la petite chapelle élevée sur la place même où avait eu lieu le miracle de la résurrection de Napoléone Orsini; il laissait, à sa gauche, les thermes de Caracalla, et s'engageait dans la rue du grand cirque, bordée des deux côtés par les ruines de l'immense édifice, et ombragée, à cette époque encore par la voûte triomphale.

C'est dans ce cirque que César et Pompée donnèrent leurs fameuses chasses de bêtes et leurs incomparables combats de gladiateurs, sanglantes solennités où l'on tua, en un jour, trois cents lions à crinières, têtes homicides qui s'égorgèrent, dans une seule lutte, cinq cents gladiateurs.

Le voyageur passa outre.

En sortant du cirque, il laissa, à sa droite, les ruines gigantesques du palais impérial; plus loin, à sa gauche, le temple de Vesta; plus loin encore, il effleura du bout de son manteau la maison de Colazzo de Rienzi, toute fraîchement sculptée, et qui devait sembler, à cette époque, un ouvrage d'ivoire sorti de la main patiente des Chinois. En marchant toujours, il joignit et dépassa, le laissant à sa droite, le théatre de Marcellus, une des forteresses des Savelli; puis il prit la rue qui, en longeant le théatre de Pompée,—point de repère des Orsini au centre de Rome,—se rendait directement par la Vallicella à la basilique de Constantin.

A mesure que l'on approchait de la vieille et sainte bâtisse qui précéda l'église actuelle de douze siècles, les rues devenaient de moins en moins praticables, à cause de l'encombrement qu'occasionnaient des milliers de fidèles, accourus non seulement des environs de Rome et de la plupart des villes de l'Italie, mais encore de tous les points du monde, afin de recevoir la grande bénédiction. Néanmoins, ou tout autre voyageur eût été forcé de s'arrêter, notre pèlerin trouvait moyen de continuer sa route, où nul n'eût pu passer, l'inconnu savait se frayer un chemin.

Il arriva ainsi jusqu'au milieu de la place Saint-Pierre, pénétra dans la grande cour, espèce d'atrium inhérent à toutes les basiliques, qu'on appelait le *Paradis*, et au milieu de laquelle s'élevait une fontaine jaillissante. Là seulement, et lorsqu'il fut parvenu au premier rang de la foule, qui encombrait cette cour, il s'arrêta.—C'était juste l'endroit où se trouvait autrefois l'entrée du cirque de Néron, cirque fatal ou tant de chrétiens avaient péri! d'où tant de martyrs étaient montés au ciel!

Devant le voyageur se dressait enfin la basilique avec ses cinq portes.

La première s'appelait la *porte du Jugement*: c'était celle par où passaient les morts.

La seconde s'appelait la *porte de Ravennes*; elle avait, en effet, été donnée par la colonie des Ravennois qui habitaient au pied du mont Janicule, et qu'on nommait *les hommes de la flotte*, parce que c'étaient eux qui faisaient toute la navigation du Tibre.

La troisième s'appelait *la porte du Milieu*; elle avait été autrefois d'argent; c'était un don d'Honorius Ier et de Léon IV; mais elle avait disparu lors du sac des Sarrazins, et avait été refaite en bronze par Eugène IV.

La quatrième s'appelait la *porte Romaine*; elle supportait à son fronton des *ex voto* offerts à l'église, des chaînes de ports, des cadenas de citadelles, des drapeaux, des enseignes, et jusqu'à des armures.

Enfin, la cinquième s'appelait la *porte Sainte* ou la *porte du Jubilé*, par laquelle on n'entrait que tous les cinquante ans.

Les trois portes du milieu seules étaient ouvertes.

A travers ces trois portes, on voyait fuir l'intérieur de la basilique, offrant, d'après les formes primitives, cinq rangs de colonnes, avec ses chapelles à droite et à gauche, le chœur au fond, dans l'abside, et au milieu du chœur, la représentation du saint-sépulcre, éclairé par cinquante-sept lampes ardentes.

Les cardinaux s'avançaient deux à deux du fond de la basilique, ayant à la main le cierge, et au milieu deux tenant entre eux la chaise rouge, par respect pour le saint-sacrement, porté par le pape à pied, nu-tête et marchant sous un dais soutenu par huit évêques assistants.

En passant devant l'autel, le pape y déposa le saint-sacrement, et continua sa route vers l'escalier qui conduisait à la loge de la bénédiction, toute tapissée de damas.

En l'attendant, la loge de la bénédiction était vide.

Le pape et son cortége disparurent: ils venaient d'entrer dans l'escalier.

On entendait les clairons qui continuaient de chanter le *Pange lingua*, cette belle hymne composée par Théodose, évêque d'Orléans, vers l'an 836.

En ce moment, non seulement dans cour la de la basilique, non-seulement sur la Place Saint-Pierre, mais encore dans toutes les rues aboutissant à cette place comme les rayons d'une étoile à son centre, on voyait une mer de fidèles, flux immense, houle mouvante et tumultueuse, montant d'un effort unanime vers la basilique, et que la main de Dieu semblait impuissante à fixer.

Tout à coup la loge de la bénédiction s'ouvrit.

L'océan s'arrêta comme pétrifié; un profond silence se fit au-dessus de ces vagues humaines; trois cent mille chrétiens à la fois plièrent les deux genoux.

Cinq minutes auparavant, on n'eût point entendu passer le tonnerre grondant dans les nuées.

On entendit le vol d'une colombe qui traversait la place, et allait se poser sur le fronton aigu de la basilique.

Le souverain pontife Paul II, porté sur un fauteuil, avec la mitre en tête, abrité sous le dais, toujours soutenu par les huit évêques, apparut dans la loge de la bénédiction.

Un cardinal vint s'agenouiller devant lui, et lui présenta un livre.

Un autre s'approcha de sa gauche, tenant à la main un cierge allumé.

Alors, le pape commença de lire dans le livre, et quoiqu'il ne forçât point sa voix, on entendit les paroles suivantes, qui semblèrent descendre du ciel:

« Les saints apôtres Pierre et Paul, dans l'autorité et le pouvoir desquels nous mettons toute notre confiance, intercèdent en personne pour nous près du trône de Dieu! »

« Amen! »

« Qu'en considération des prières et des mérites de la bienheureuse Marie, toujours vierge, du bienheureux archange Michel, du bienheureux Jean-Baptiste, des saints apôtres Pierre et Paul, et de tous les saints, le Dieu tout-puissant ait pitié de vous, et que vos péchés vous étant remis, Jésus-Christ vous conduise à la vie éternelle! »

« Amen! »

« Que l'indulgence, l'absolution et la rémission de tous vos péchés, que le temps de faire une bonne et fructueuse pénitence, qu'un cœur toujours humble et toujours ouvert au repentir, que la persévérance dans les bonnes œuvres vous soient accordés par le seigneur très bon et très miséricordieux! »

« Amen! »

« Et que la bénédiction du Père tout-puissant, du Fils, et du Saint-Esprit descende sur vous, et y demeure pendant l'éternité! »

« Amen! »

En disant ces dernières paroles, le pape se leva, et en prononçant le nom de chacune des personnes de la Très-Sainte-Trinité, il fit une croix sur le peuple.

Puis à ces mots: *descende sur vous et y demeure pendant l'éternité!* il leva les bras au ciel, les ramena sur sa poitrine, et s'assit.

Aussitôt un cardinal-diacre lut l'indulgence plénière accordée aux assistans, et jeta l'écrit sur la place.

Ce parchemin était l'ambition des trois cent mille personnes assemblées devant la basilique de Saint-Pierre; pas une qui n'eût donné dix ans de sa vie pour être le privilégié du hasard, ou plutôt du Seigneur, qui parviendrait à s'emparer de ce bienheureux écrit portant la signature du saint-père.

Le parchemin flotta pendant quelques secondes au gré du vent, et, tandis que toutes les mains s'étendaient afin de le saisir, il vint tomber aux genoux du pèlerin.

Il n'avait qu'à faire un mouvement pour s'en emparer; sans doute, il ne l'osa point.

Un de ses voisins le ramassa sans qu'il essayât de le lui disputer; on eût dit que, de cette bénédiction, de cette rémission des péchés, de cette indulgence plénière, il était seul excepté.

Au moment où l'écrit échappa à la main du cardinal, les canons du château Saint-Ange tonnèrent tous à la fois; les cloches de la basilique et celles des autres églises de Rome bondirent et envoyèrent leurs volées à travers les airs; enfin, le son de trois cents instruments de musique monta vers le ciel, accompagné des cris de joie, de reconnaissance et d'actions de grâces du monde chrétien tout entier, dont chaque ville, en signe de vassalité éternelle, semblait avoir envoyé sa députation vers la ville sainte.

Seul, au milieu de tous ces hommes criant gloire à Dieu, le voyageur resta muet, se leva, entra dans l'église, passa devant le bénitier sans toucher à l'eau bénite, devant l'autel sans faire le signe de la croix, devant le grand-sépulcre sans s'agenouiller et entra dans la chapelle des pèlerins.

Il est d'usage que, le jeudi-saint, un cierge placé dans la loge de la bénédiction, le pape lave les pieds à treize pèlerins,—ces treize pèlerins pendant les trois jours suivants [illegible] [illegible]

Ce changement fait, le pape rentra dans la chapelle, s'assit sur le trône préparé pour lui, sous baldaquin, avec deux tabourets, pour les deux cardinaux, et deux flambeaux allumés, un de chaque côté du trône.

En même temps il fit verser l'encens dans l'encensoir par le cardinal-prêtre, et donna sa bénédiction au cardinal-diacre qui devait chanter l'Evangile prescrit pour la cérémonie.

Le cardinal-diacre chanta l'Evangile; après quoi, le sous-diacre donna le livre saint à baiser au pape, tandis que le cardinal-diacre, prenant l'encensoir, l'encensait trois fois, et que les chapres entonnaient le verset: *Mandatum novum do vobis*.

Pendant ce chant, le pape se leva; le cardinal-diacre lui ôta sa chape, et il s'approcha du premier pèlerin, c'est-à-dire de celui qui était le plus éloigné du voyageur, deux camériers le suivaient, portant, dans deux bassins, l'un treize essuie-mains, l'autre treize bouquets de fleurs.

Le trésorier venait après eux, en chape et en rochet, portant une bourse de velours cramoisi brodée d'or dans laquelle étaient treize médailles d'or et treize médailles d'argent.

Le voyageur suivait tous ces détails avec une anxiété visible; il était facile de comprendre qu'il approchait de quelque terrible crise.

La cérémonie commença, rappelant celle de Jésus lavant les pieds des apôtres; à mesure que le pape se avait fini avec un pèlerin, il passait à un autre, et, par conséquent, se rapprochait du voyageur: alors, la pâleur de celui-ci augmentait, et cette anxiété qui faisait tressaillir tout son corps de mouvemens convulsifs devenait plus profonde. Enfin, le pape arriva à lui; le sous-diacre se baissa pour dénouer les cordons de ses sandales; mais, en ce moment, le pèlerin retira son pied, et se précipita aux genoux du vicaire de Notre Seigneur en s'écriant:

—O saint! trois fois saint! je ne suis pas digne que vous me touchiez!

Paul II ne s'attendait point à cet éclat; il se recula presque effrayé.

— Alors, dit-il, que désirez-vous de moi, mon fils?

—Je désire, ô très saint père! dit le pèlerin en touchant la dalle de son front, je désire bien humblement que vous entendiez ma confession, un malheureux pécheur....... le plus grand et le plus indigne de ceux que vous ayez jamais entendus, le plus grand et le plus indigne de ceux que vous entendrez jamais!.....

Le pape regarda un instant avec hésitation cet homme prosterné à ses pieds; puis, comme, aux sanglots qui s'échappaient de sa poitrine; comme, à sa parole sombre; comme, à son geste désespéré, il était facile de reconnaître le sentiment d'une profonde douleur:

—C'est bien! mon fils, dit-il; puisque vous faites partie des treize pèlerins, vous êtes mon hôte. Allez donc m'attendre à mon palais de Venise; aussitôt l'office du jour fini, je vous y joins; là, j'entendrai votre confession, et, s'il y a un moyen de rendre la tranquillité à votre cœur, espérez: la tranquillité lui sera rendue!

L'inconnu saisit à deux mains le bas de la robe du Saint-Père, la baisa humblement et ardemment, se releva, prit son bâton qu'il avait déposé dans un coin, et sortit de la chapelle, suivi des regards étonnés du pape, des cardinaux, des prélats et des douze pèlerins, se demandant quel était cet étranger qui était venu s'asseoir un instant parmi eux, et quel crime si irrémissible il avait commis, qu'il fût obligé de s'adresser au Saint Père lui même pour en obtenir l'absolution.

(A continuer.)

Nous appelons l'attention des acheteurs à la grande vente à crédit de Tabac, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin de MM. Wingfield, Price & Co. No 95, rue Gravier, par Murphy & Nevins, encanteurs.

Vente à crédit de Linge fait, Chemises blanches, Chapeaux, &c. &c.

Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente à crédit de linge fait, chemises blanches, chapeaux, &c. qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Blache & Co, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

MM. Beard et May vendront ce matin à 11 heures, la balance des beaux meubles du magasin situé rue du Canal, entre Royale et Bourbon. Les meubles qui n'ont pas été vendus sont les plus beaux du magasin. Les meubles devront être enlevés samedi après-midi, car les nouveaux locataires prendront ce jour là possession du magasin.

Vente à crédit de Marchandises Sèches.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente à crédit de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, 28 janvier, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peyrhead & Co. 28, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

On peut obtenir au bureau de MM. Beard & May des plans lithographiés des propriétés foncières appartenant à la succession de R. Layton. Les mêmes encanteurs peuvent également livrer les plans lithographiés des propriétés vendues par le syndic de la succession J. P. Kerwin. 28 jan

Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre d'amis, le juge THOMAS SLIDELL a consenti à se laisser porter candidat à la place de président de la Cour Suprême à la prochaine élection. 27 jan

Nous sommes autorisés à annoncer le juge THOMAS H. KENNEDY, comme candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St-Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au-dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 26janv—

EDWARD RAWLE, de la Nouvelle Orléans, est candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le deuxième district, composé de cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessus de la rue Julie et des paroisses de Jefferson, St-Jean-Baptiste, St-Charles, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure, Terrebonne, Ouest-Bâton Rouge et Iberville. Il aura toujours par 21 jan Un grand nombre d'amis.

Nous sommes autorisés à annoncer A. M. BUCHANAN, comme candidat à la place de Juge Associé de la Cour Suprême pour le Premier District, composé des paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nlle Orléans, au-dessous de la rue Julie. L'élection aura lieu le premier lundi d'avril prochain. 1janv—

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI SOIR, 27 JANVIER.

Les nouvelles de l'Arctic n'ont produit aucun effet sur le marché au coton. Cet article a été recherché; les opérations ont embrassé 9,500 balles aux prix [illegible]

[illegible]

Le change est ferme. Le cours ne diffère pas de celui d'hier:

Sterlings, de 10⅞ @ 10⅝; francs, 5f 25 @ 5f 20.
Traites sur New-York, à 60 jours, de 1½ @ 2½.
Checks, de ¾ @ 1 pour cent d'esc.

Le fret n'a pas changé. Un navire anglais a été frété aujourd'hui pour Liverpool à 13/32 d.; un navire américain a été pris hier à ⅝ d; un autre pour le Havre à 1⅝ cts; un troisième navire anglais aujourd'hui à ¾ d. et un pour Marseille à 1⅛ cts.

Décédé jeudi, 27 du courant, à 10 1/2 heures du matin, NICOLAS COMMANDEUR Sr., à l'âge de 72 ans. Ses amis et connaissances et ceux de ses fils sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la demeure du défunt, No 96, rue Apollon.

Décédé jeudi, 27 du courant, à midi, Mme M. A. RASCH, épouse de Anthony Rasch. Les amis de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 1/2 heures. Le convoi partira du No 75, rue de Chartres.

Décédé hier, le 27 du courant, à trois heures moins un quart, A. M. FRANCIS OLIVE, natif de Pensacola, (Floride) à l'âge de 37 ans. Ses amis et connaissances sont invités d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M. Le convoi partira de sa demeure, rue Melpomène, entre les rues Hercules et White. De la part de la famille.

Décédé hier à 9 heures du matin, HOMERE DEBERGUE, âgé de 29 ans. Ses amis et connaissances sont priés par cet avis, d'assister à son convoi et enterrement, qui aura lieu cet après-midi à 4 heures. Son corps est exposé rue Union, entre Bons-Enfants et Morales. De la part de sa famille.

Vente pour cause de maladie et départ.

Le soussigné informe le public qu'il vendra pour de comptant à bon marché les objets suivants qui lui restent, savoir: [illegible]

JOSEPH DUCERT.

Magnifiques Châles en crêpes, *Blancs et en couleur, récemment reçus par l'Empire City, de New York.*

UNE caisse contenant vingt châles de Canton, élégamment et richement brodés, à festons bordures, et dignes de l'attention du commerce. Ils seront vendus en lots à la convenance des acheteurs, et à des prix très raisonnables.

O. B. GRAHAM,
26 janv—1m 96, rue Gravier

[illegible]

POST-SCRIPTUM.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Bâton-Rouge, 27 janvier.

Sénat—La question la plus importante qui ait eu lieu au Sénat, aujourd'hui, est l'adoption de la résolution de M. Kenner, enjoignant au comité de finances de faire un rapport sur les moyens à employer pour réduire les dépenses de l'Etat de manière à ne pas excéder les revenus, et adopter un système général et équitable de taxe sur les propriétés.

Chambre—Les débats de la Chambre n'offrent aucun intérêt.

NOUVELLES D'EUROPE.

Complément des nouvelles de l'Arctic

New-York, 27 janvier.

France.

Quatre membres du corps législatif, appartenant au parti légitimiste, ont envoyé leur résignation. Le prince de Wagram s'est démis de ses fonctions de sénateur parce qu'il n'a pas été nommé grand veneur.

Le baron Redcliff a été nommé ambassadeur de Russie à Paris.

Prusse.—Schwerin a été nommé président du sacré collége (?)

L'Autriche et Kossuth.—Kossuth et ses amis ont été officiellement déclarés traîtres par le gouvernement autrichien.

Collision.—Le steamer *Africa*, à son entrée dans la rivière Mersey, a été abordé par un navire et a reçu de graves avaries.

Les Madaiais—On dit que Francis Madaiais s'est empoisonné dans sa prison. Mme Madaiai est toujours en prison.

La guerre de Turquie—Les difficultés entre les Turcs et les Montenegro ont été réglées par l'intervention du consul de Russie. Toute la côte de l'Adriatique est bloquée par la flotte turque.

Délibérations du Congrès.

Washington, 27 janvier.

La résolution de M. Cass sur les doctrines de Monroe a été discutée, et M. Seward a prononcé un discours en réponse à MM. Cass et Soulé.

La Chambre s'est occupée du bill de la Monnaie de New-York et du bill de déficit.

Washington, 27 janvier.

Le Sénat s'est occupé aujourd'hui de la résolution de M. Cass, laquelle enjoint au comité sur les relations étrangères de s'enquérir quels seraient les mesures à prendre relatives à la déclaration annexée à la ratification, par la Grande-Bretagne, du traité Clayton et Bulwer.

M. Mangum demande le renvoi au 4 de mars. Cette motion est rejetée et la résolution adoptée.

La résolution concernant la doctrine Monroe sera discutée mardi. Puis, la Chambre a passé à la question du chemin de fer du Pacifique au Mississipi, mais n'a rien décidé.

Dans la Chambre, M. Stanley a présenté un bill autorisant le secrétaire de la trésorerie à transmettre aux divers Etats, le quart du montant alloué par l'acte de 1836, pour le transport des hommes de couleur libres à Libéria.

Le bill du déficit après avoir été amendé, en allouant $3000 pour terminer la statue du général Jackson, a été adopté.

M. Buchanan—Les démocrates qui se trouvent ici, et qui appartiennent au Nord et au Sud, se réjouissent de la nouvelle que M. Pierce a offert le département d'Etat à l'hon James Buchanan.

Pittsburg, 27 janvier.—La rivière baisse, 4 pieds d'eau dans le canal. La navigation dans la rivière Monongahela est interrompue par les glaces.

Cincinnati, 27 janvier.—Les eaux sont stationnaires et la rivière charrie des glaçons.

Louisville, 27 janvier—Les steamers C. Hammond, Marrieat, Alex Scott sont arrivés, et le United States, l'Eliza et le Mary Hunt sont partis pour la Nouvelle-Orléans.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Encoignure Bienville et passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1853.

A la demande d'actionnaires représentant cinquante une des actions de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au susdit Bureau le 22 février prochain, à 6 heures de l'après-midi, pour prendre en considération l'urgence d'amender la charte et d'augmenter le capital de la Compagnie.

Par ordre du bureau des Directeurs
BENJ. F. FLANDERS
28 jan Secrétaire.

BUREAU DE PLACEMENT

Encoignure Chartres et St-Pierre, No 39

A LA LOYAUTE.—Bureau de placement spécialement affecté aux femmes, tenu par P. LEMOINE.

BUREAU GENERAL DE PLACEMENT,

Encoignure Condé et Ste-Anne, No 40, Tenu par P. Lemoine.

Acajou, &c., &c.

VENANT d'être reçu: 183 billes acajou de Honduras.

ACAJOU à vendre, en billes ou scié et posé au tour, sur commande. HENRY T. SHERMAN rue St-Joseph, No 13. marchand d'acajou, bois de rose, pin blanc sans nœuds, cypre, noyer, frêne, lignum-vitæ, et toutes sortes de bois pin jaune, &c.
26 jan—2

CHAPEAUX.—Un bel assortiment de chapeaux pour hommes et enfans, chapeaux de paille, de Lievorne et Panama, venant d'être reçus, par le navire Pacific, venant de New-York, et à vendre à des conditions libérales, par J. M. GOULD & Co.,
21 janv 3, rue des Magasins

Demande d'Ouvriers.

DE bons Ouvriers tailleurs pourront faire la bottine ou les bottes de pratique ou pour le travail, à condition qu'ils soient capables de faire la bottine. [illegible] à la Fabrique de Chaussures, encoignure Dumaine et Royale.

N. B. Inutile de se présenter si l'on n'est très bon ouvrier. 28jv

ATTENDU par le navire Iris, yu & Welch, de Rotterdam:
10 pipes genièvre de Hollande, Imperial Eagle.
THOMAS PINET & Co
28jv 29, rue Conti.

ATTENDU par le navire Sylphide, de Bordeaux:
[illegible] Barils, Sauternes, Château de Portets et Brandebourg.
[illegible]
THOMAS PINET & Co.
28janv 29, rue Conti.

ATTENDU par le navire Charles Thompson, de Bordeaux:
10 barils cognac brandy Du Perron,
10 do do do,
14 demi pipes cognac brandy Pinet, Castillon & Co
30 quarts do do do,
10 barils do do do,
5 demi pipes brandy | United proprietors
30 quarts do | La Rochelle.
15 quarts do
THOMAS PINET & Co.
28janv 29, rue Conti.

ATTENDU par le navire Grenade, de Bordeaux,
30 quarts cognac brandy Pinet, Castillon & Co.
10 demi pipes brandy | United proprietors
60 quarts do | La Rochelle & Co.
60 barils do
THOMAS PINET & Co,
28janv 29, rue Conti.

ATTENDU par le Winsor Castle, de Bordeaux:
34 barriques claret Bouvet Jeune,
32 do Sauterne—do do; 55 barils do do do;
56 caisses do do do—130 caisses claret,
30 quarts brandy 4me preuve, 30 barils do Bouvet Jeune,
30 quarts brandy, 30 barils do St Georges.
10 demi pipes brandy, 30 quarts do, 25 barils do United proprietors La Rochelle.
THOMAS PINET & Co,
28jana 29, rue Conti.

A VENDRE à l'arrivée du navire Charles-Thompson, attendu de Bordeaux:
83 barriques vin rouge bon vin ordinaire St Estèphe et Pauillac Médoc.
35 barriques vieux Margaux Médoc supérieur,
300 caisses vin St Estèphe Médoc, de 12 bouteilles chaque, richement arrangées,
219 caisses cerises à l'eau-de-vie Bros, & Chauvet,
25 do abricots do marques Chevet,
25 do prunes do do
25 do poires do do
100 paniers de 160 bouteilles françaises.
4 barriques ficelle française, en petites pelottes,
50 caisses sardines de 100 quarts de boites.
50 do de 50 1/2, et 25 do de grandes boites,
20 do fruits au jus de Teyssonneau.
JOSEPH LANATA,
27jr 11, Jefferson, 12, Toulouse.

A VENDRE à l'arrivée des navires John Currier et Reindeer, attendus journellement:
26 barils amandes sans coques, 1er choix.
47 do gros marrons des montagnes,
300 caisses macaroni et vermicelli, marque Rocca.
12 fromages Parmesans, 5 balles poissons dits stock-fish.
200 caisses savon de Castille, 150 do capres,
100 do olives vertes, 50 do amellaux,
200 do vermouth Noilly, 50 do idem Rivière,
100 do eau fleur d'oranger, bouteilles carrées,
150 do idem en bouteilles rondes
JOSEPH LANATA,
27jv 11, Jefferson, & 12, Toulouse

CHAPEAUX DE PAILLE—80 douzaines en paille fine d'Italie, à vendre par
JOSEPH LANATA,
27jv 11, Jefferson & 12, Toulouse.

A VENDRE à l'arrivée du navire Winsor Castle, de Bordeaux:
35 barriques vieux Margaux Médoc, 1846.
JOSEPH LANATA,
27jv 11, Jefferson, 12, Toulouse.

A VENDRE à l'arrivée du navire Grenade, attendu de Bordeaux:
30 barriques vin St Estèphe bon ordinaire.
30 barriques vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
JOSEPH LANATA,
27jv No 11, Jefferson, et 12, rue Toulouse

COLLEGE ST-JOSEPH, BARDSTOWN, KENTUCKY.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il est l'agent de l'institution ci dessus. Les parens et les tuteurs désireux d'envoyer leurs enfants au Collége, peuvent être assurés que ceux-ci, jusqu'à leur arrivée à St-Joseph, seront entourés de soins paternels. Je me chargerai aussi avec plaisir des objets que les parens voudront envoyer à leurs enfants. Je partirai pour Bardstown, Kentucky, vers le 15 mars. On peut envoyer chez MM. Dowes, Caddy & Co, à la Nouvelle-Orléans, tout ce que l'on voudra me confier. Les parens qui voudront me voir s'adresseront à la même maison, No 26, rue du Camp.
F. F. QUEEN,
28 jan—1m vdc Agent

COURS DE SCIENCES INDUSTRIELLES, Par M. E. Lamonière.

CE cours embrasse les industries qui se rattachent à la Géologie, à la Physique, à la Chimie, à la Métallurgie, à la Technologie, aux constructions et à la Mécanique. Il sera terminé par un aperçu d'économie politique et industrielle.

Ce cours qui dessus cité, aura lieu au Collége de la Louisiane, le lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de sept à huit heures du soir, à partir du 2 février prochain.

Prix du cours... $8 par mois, payable d'avance. [illegible]

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Timoleon, Pousland, Boston
Edward Stanley, Robinson Liverpool
Norman, Holmes, Boston
John & Lucy, Carling, Liverpool
Frank Pierce, Marcy, Liverpool
Julia, Just, Barcelone
Barque Mdme. King, Liverpool
Rainbow, Hannim, Providence
Currie, Dunst, Barcelone
Brick Geo L Abbott, Keimar, Charleston
Goelette Ysabel, Sanches, Caracione
H A Stephenson, Post, New-York

Arrivés Hier.

Steamship Fashion, McKeloer, Mobile
Steamship Pampero, Flanders, San Juan del Nicaragua
Navire Jno Campbell, Wilson, Fernandelpe (Afrique)
Howadji, Baleh, Newburyport
Barque Lisson'a, Pelley, Boston
Martha, Woodside Providence
Baltimore, Ramsey, New-York
Cyane, Loveland, Richmond
Brick Content, Griffin, Havane
Principe, Gilchrist, New-York
Peerless, Carter, Boston

STEAMBOATS.

Atlantic, Bofinger, Louisville—chargement de provisions assortis
Bella Donna, Gilbert, Williamsport—coton, sucre, mélasse, &c.
Storm, Buttner, Camden—coton.
New World, Moore, Camden—coton.
Illinois, Stirkers, St Louis—tabac, jambon, patates, pommes, farine, viande salée, &c.
Opelousas, Noel, Bayou Grosse Tête.
J T Doswell, Saltha, de la Côte.
Norma, Foster, de Cincinnati — patates, pommes, toile d'emballage, farine, corde, viandes salées, porc, chandelles, &c.
Swan, Hill, Roundaway—coton.
Texas Ranger, Stockman, de Shreveport—coton.
J M Hall, Hall, Bayou Macon—coton, &c.
Golden Gate, Baldwin, Cincinnati—chargement de provisions diverses.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Vermillion	Geo Buck, Sutherland	Midi
Pittsburgh	Golden Gate, Baldwin	4 h P M
Cincinnati	Swallow, Wade	4 h P M
Rivière Yazoo	Monroe, Gwartney	5 h P M
Portsmouth	Susquehanna, Hurd	5 h P M
Rivière Rouge	Pizzer Miller, Alexander	5 h P M
Covington	Lenora, Dennis	10 h A M
Mobile	California, Rose	4 h P M
Donaldsonville	Mary Foley, Dalferes	7 h A M
Lafourche	Dr Batey, Wilson	9 h A M
Plaquemine	J T Doswell, Saltha	9 h A M
Bayou Sara	New Latona, Hooper	9 h A M
Memphis	T P Leathers, Smith	5 h P M
Attakapas	Red River, Dorsey	Midi
Louisville	Empire, Meekin	5 h P M
St Louis	Bunker Hill, Eaton	5 h P M
Bayou Macon	Sarah Gordon Ross	5 h P M

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1853.

LES listes de scripts ayant été reçues, celle de 1849 et un quart de 1850 seront payées aux détenteurs, sur présentation. L. MATTHEWS,
25—jan—1m Agent

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, 24 janvier 1853.

LE bureau de directeurs de cette banque a déclaré aujourd'hui un dividende semi annuel de cinq pour cent sur les profits des six derniers mois, et un dividende extra de dix pour cent; tous deux payables aux actionnaires à partir de lundi, 7 février prochain. R. M. DAVIS,
26 janv—10 caissier

$25,000

A PLACER sur première hypothèque, en coupons de 3 à 4000 piastres, s'adresser
27 jan 86, rue de la Douane.

Pommes de terre.

PLANTS DE POMMES DE TERRE du Nord, à vendre au No 17, rue Conti. 27 janv

F. A. GONZALES,

Marchand de Foin, Mais, Avoine, etc.

No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

A constamment en main de l'avoine d'Egypte, pois pour vaches, pommes de terre pour plant, et Guano du Pérou. 27 janv—1an

Guano du Pérou.

AYANT pris des arrangemens avec MM. Castillo et Hariage, seuls agents pour la vente du GUANO DU PEROU, j'aurai constamment de cet article en main et le vendrai au prix des agents.
F. A. GONZALES,
27 jan No 1, Front Levée, entre Douane et Bienville, et 110 1/2 rue de la Commune

AVOINE d'Egypte pour plant—50p sacs avoine d'Egypte ou avoine noire, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
27 janv No 11 Front Levée et 110 1/2 rue Commune

MAIS—1000 sacs maïs blanc et jaune en magasin et à vendre par F. A. GONZALES,
27 dec No 11 Front Levée et 110 1/2 rue Douane.

A VENDRE

Le restaurant l'Ami des Gascons.

J. JOUAN, restaurateur, sur la levée, entre Maison et Dumaine, en face du grand marché à la viande, voulant se retirer des affaires, désire vendre son établissement. Ce restaurant qui jouit de la nombreuse clientèle dont cet établissement se trouve pourvu. S'adresser sur les lieux, No 104 rue Vieille Levée. 26 jan

Moulins à animaux.

3 MOULINS à FUCKE, 26 et 12 pouces de largeur, avec appareils pour forcer d'animaux et roues extra, venant d'être reçus et à vendre par
J. Y. DE EGANA,
27 jan 47, rue Bienville

A VENDRE.—Le café bien connu sous le nom de GRAFFE, situé au coin des rues St Charles et Poydras. Cet établissement fait de très bonnes affaires, mais les occupations du propriétaire ne lui permettant pas de le diriger, il vendra le bail, les installations de liqueurs aux conditions les plus libérales. Le bail n'expire que dans environ quatre ans. C'est une très belle occasion pour quelqu'un qui voudrait embrasser ce genre d'affaires. S'adresser sur les lieux, à JOHN E. BIGGAR, propriétaire

Changement de Domicile.

F. J. BOURNOS, dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a transféré son cabinet de la rue Bienville à l'encoignure des rues St-Louis et Royale, au premier. 27 jv—3m

PERDU—Deux Billets émis par M. Marie Reine, de la paroisse St Jean Baptiste, à l'ordre de M. F. Rebond, l'un de la somme de $915 84 cts et l'autre de $660 25 cts, échéant tous deux au 31 mai 1853. Le public est prévenu de ne pas escompter lesdits billets. 6jv—3m10j

Modes et Nouveautés.

ISAAC SAWIN,

44, rue du Camp, au premier.

VIENT de recevoir un assortiment de **Chapeaux pour dames, Rubans, Crêpes, Voilettes, Fleurs artificielles, Pailles pour garnitures, &c.**

Le tout formant un joli assortiment de nouveautés dernières modes, et offert à des prix très réduits
ISAAC SAWIN,
27 jan 44, rue du Camp, au premier

ON DEMANDE A ACHETER dans le carré de la ville, 2me District, une MAISON NEUVE, basse, double, en briques, avec cuisine double aussi, et en briques, pour du comptant. S'adresser par lettre, poste restante, à l'adresse L. D. 19janv—1m

UN Homme ayant une longue habitude de la tenue des livres et de la correspondance anglaise et française, désirerait trouver de l'emploi dans une bonne maison de cette ville. Il peut offrir les meilleures références. S'adresser à la Poste, boite F, No 3. 22jv—1m

MM. Fourniqué de Ste-Dole, Guillaume Bothese, Bouchers et Mme Jeanne Mothe, veuve Bourdalé, sont priés de passer au comptoir des soussignés pour affaires les concernant.
PAUL JUGE FILS & Co,
26 jan 27 rue St Louis

LE soussigné, maintenant en cette ville, est prêt à contracter pour la construction de machines à vapeur, moulins à sucre, moulins à scie, machines à écosser, &c. qu'il garantira être des meilleurs matériaux et de meilleure construction.
DAVID GRIFFEY, de Cincinnati, Ohio.
S'adresser au bureau de Augustin & Thibeut, No 8, rue Conti. 7 janv—3m c. et v

VICTOR HEBERT & Co.

149, RUE DE CHARTRES.

Reçu par l'Empire City:

Magasin Pittoresque—année 1852.
Musée de Familles—année 1852.
Avis aux dames:

Il reste à placer quelques abonnemens au **Conseiller des Dames**, pour l'année courante.
Nota—Le numéro Deux de ce journal est prêt à être livré. 26 jan

ATTENDU par le navire Reindeer, de Marseille,
100 caisses savon français, à vendre par
LANATA, GANDOLFO & CO,
26 jan 9 et 10. Jefferson

EN Magasin, les soussignés offrent à vendre,
30 barriques vin Bergerac,
12 barriques vin Margaux,
300 caisses saleisons, olives, capres, cornichons,
20 do anchois à l'huile, 20 do olives do,
10 do eau verte, 20 do maraschino,
LANATA, GANDOLFO & Co.
26 jan 9 et 10 Jefferson

MARBRE—40 blocs marbre blanc d'Italie,
100 mortiers do do do,
2 statues et 1 baignoire do do do,
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,
26 jan 9 & 10 rue Jefferson

VERMOUTH—100 caisses marque Noilly fils,
50 caisses vermouth Figues,
20 caisses de 12 et 5 de 100 boites sardines à l'huile
100 caisses eau de fleur d'oranger.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.,
26 janv 9 et 10 Jefferson.

BOUTEILLES VIDES—50 paniers en magasin, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.,
26 janv—3f 9 et 10 Jefferson.

EN magasin et à vendre par le soussigné—20 barriques vin rouge Léoville, 1844;
100 barils vin blanc.
12 demi-barriques vin blanc, 1846;
6 barriques do
10 barils vin rouge vieux;
10 quarts eau de vie Magloire Castillon, 1825.
10 do do Cocq Père & Fils, 1830;
300 caisses vin blanc;
325 do absinthe Souvajeol, Brunston & Co;
200 do cerises à l'eau de vie Teyssonneau Jne;
50 do fruits assortis do do;
240 caisses Muscat; 65 do abricots à l'eau de vie;
1500 demi-boites thon à l'huile;
75 paniers anisette superfine;
10 caisses liqueurs do; 25 do maraschino;
8 do curaçao; 25 do muscat de Lunel.
CHARLES CAVAROC,
26janv—3f 30, rue Bienville

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Mozart, venant de Barcelonne:
10 pipes vin de Catalogne;
80 demi-pipes vin d'Oporto,
CHARLES CAVAROC,
26janv—3f 30, rue Bienville

ATTENDU incessamment par le John Carter, de Marseille,
200 caisses vermouth de Le Noilly fils & Co,
100 caisses do Turino, Boldori,
200 caisses vin rouge St-Julien,
100 barils vin rouge Oporto.
12 balles amandes du Languedoc, coque tendre,
20 barils noisettes nouvelles,
2000 cruchons en grès à curaçao, grand modèle,
3000 bonbons à marmelade,
25 caisses eau de fleur d'oranger,
15 bouteilles olives vertes,
5 barillets capres fines, à vendre par
ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

EN MAGASIN—20 barriques vin rouge Bergerac,
30 barils vin rouge Bordeaux,
120 caisses vin rouge Frontignan,
120 paniers huile d'olive pur en fil 1/2 bouteilles,
40 caisses absinthe La Noilly Fils et Co, à vendre par
ANT. GIRAUD,
46, Vieille Levée.

BEURRE DE GOSHEN—40 firquins en débarquement des navires Pacific et Suisse et à vendre par JOS. H. MARKS,
28jv 76 & 78, rue des Magasins.

MAQUEREAUX—Nos 1 & 2 &, en débarquement et à vendre par JOS. H. MARKS,
28jv 76 & 78, rue des Magasins.

OGNONS—[illegible]

[illegible]

AU PUBLIC.

J'ai l'honneur d'annoncer aux abonnés et patrons de l'*Abeille* que j'ai vendu à MM. S. HARBY, rédacteur de la partie anglaise, N. DUFOUR, rédacteur de la partie française et E. DUVERGER, comptable, les trois-quarts de la propriété du journal, restant moi-même intéressé pour un quart. Le journal sera publié sous la raison sociale de G. F. Weisse & Cie.

Nlle-Orléans, 1er janvier 1853.
G. F. WEISSE.

Institut Militaire de l'Ouest, Drennon Springs, Kentucky.

LE second terme de la session annuelle de ce collége commencera lundi, 7 février.

Les jeunes gens, qui désirent se livrer à l'étude dans un lieu retiré, peuvent profiter de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner dans les sciences, les auteurs classiques, le génie, les langues modernes et la tenue des livres.

Pour plus amples détails, s'adresser à B. R. Johnson, surintendant à Drennon Springs, Kentucky, ou à SMITH & JOHNSON,
22 janv—30f No 1, rue Union, Nlle-Orléans.

A vendre.

LA négresse SEVERA, âgée de 28 ans, bonne cuisinière et parfaite blanchisseuse et son enfant Nicolas, âgé de six ans. S'adresser 86, rue de la Douane. 19 jan

Usine Shakespear pour la fonte du fer et du cuivre.

WHEELER, GEDDES & Co.,

NO 208, RUE GIROD.

Fabrication de machines à vapeur et autres appareils.

F. F. WHEELER, JOHN GEDDES, SEB. SWOOP.
19 jan—6m

A VENDRE en débarquement du navire John Curtis, de Bordeaux—
40 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc,
20 paniers véritable Guignolet d'Angers.
Par J. M. CURIEN,
19jan Enc. Condé et Dumaine.

Marchandises sèches.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,

44, rue Bienville, encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Nelson, Connecticut, Peter Marry, John Parker et Coster, un nouvel et riche assortiment dans les marchandises suivantes:

Gros du Rhin noir, gros brillant,
Serges, cravattes de soie noire.
Rubans, gros de Naples unis et façonnés, velours et satin.
Crêpe de Lyon, gants et mitaines filet, brodés.
Ombrelles, parapluies et demi parapluies.
Frangipanis, mouchoirs batiste brodés.
Mantelets riches en mousseline brodée, chemisettes,
Manches, cols, entredeux et autres broderies.
Robes en mousseline et soie brodées et imprimées,
Robes à volants en barège à fleurs,
Barèges unis, imprimés et à fleurs
Rideaux brodés sur mousseline et tulle.
Mousselines et jaconats imprimés.
Satin noir et drap de fantaisie pour pantalons.
Coutils, cotonnades françaises.
Bas, caleçons et chemises en coton et laine.
Ginghams et mouchoirs madras de toutes qualités, mouchoirs Bayonne, mouchoirs blanc, fil rouge uni, bretelles et eau de Cologne.

Etant les agents directs d'un grand nombre de manufactures d'Europe, ils vendront aux **prix de fabrique.** 14 jan

PRODUITS DE LA HAVANE.

CAFE de la Havane de première qualité; tabac en feuille vieux et de la nouvelle récolte, garanti Vuelta de Abajo; cigarettes de diverses marques recherchées et 937,000 cigares de toutes dimensions et des marques plus célèbres, telles que:

Uguès, Cabanas, Partagas, Silvia, Sa Roman, Vereyda, El Sol, Partaga, Profeta, Dos Hermanos, Montoro, Sevillana, Empire City, El Rapal, La Mora, Corona, la Nina, Concordia, Ambar, Sobrinas, El Lucero, Ira Prucha, Rapidos, 3 Coronas, Orléans, La Lia, Hija del Golfo, et un grand nombre d'autres marques, en magasin et à vendre par
D. BORNIO Ja.,
17janv 34, rue Gravier

CIGARES de la Havane—537,000 Regalias, Impériales, Media Regalia, Londres, Millares, Cilindrados, &c. &c. toutes marques de première qualité, en débarquement de la goélette Edwin Dorsey, venant de la Havane, et à vendre par
D. BORNIO, Ja.,
17janv 34, rue Gravier

CAFE de la Havane—125 sacs de première qualité, à vendre par D. BORNIO Ja.
17jan 34, rue Gravier

Biscuits de Crackmell.

500 boîtes biscuits de Crackmell, à vendre en gros et en détail, par JOHN WINCON confiseur et pâtissier,
15 jan—6 55, rue de la Vieille Levée.

Champagne Sec et mi-Sec.

50 paniers Champagne supérieur de Heidsick,
20 paniers Champagne rosé de Joly,
10 paniers Champagne crème de Bouzy,
10 do do nectar,
10 do do demi-bouteilles.
A vendre par JOHN WINCON, Confiseur et Pâtissier,
15 jan—6 55, rue de la Vieille Levée.

JOHN WINCON, CONFISEUR ET PATISSIER.

55, rue de la Vieille Levée.

Se charge de la confection de soupers pour bals et soirées.
Ses prix sont modérés. 15 jan—1 m

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. & Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lancour, New York, sont à vendre chez
J. B. LANG, No 130, rue de Chartres

METAL HALPHENIDE,

Nouvelle Découverte.

LES nouveaux couverts en métal de MM. HALPHEN, de Paris, d'être les seuls autorisés à la Nouvelle-Orléans, pour la vente des couverts en alphénide.

Cette composition, remarquable par sa ressemblance parfaite avec l'argent, laisse derrière elle tout ce qui a paru jusqu'à ce jour; faite d'un métal blanc compact et sonore, elle peut être gravée, et cette découverte obtenue par le cabinet, [illegible] le bijoutier doit être gravé et l'œil le plus exercé s'y trompera.

Assortiment satisfaites, les exigences du bon goût, en même temps que le besoin du bon marché.
A. PAYA & CO.
5 janv 26, rue de Chartres

P. LEVERRIER,

RUE DE CHARTRES, No 76,

ANNONCE au public qu'il vient de recevoir des lampes modérateurs de toutes dimensions. Il invite les acheteurs à prendre du goût. Ces en plus bas prix que qui ce soit ne peut les donner dans cette ville. 12 janv

Galerie Daguerréotype de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET, elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la supériorité des ouvrages de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement cherché jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, la netteté des traits, le relief de la figure, les teintes douces et vigoureuses, et l'animation des traits. 23 déc—

DIVERS—50 douzaines cornichons anglais, 100 caisses saisons de Marseille, 50 do fruits au jus, 15 caisses fruits à l'eau de vie,
25 douzaines moutarde à la dame,
20 pailles amandes à la dame,
10 caisses raisins secs,
20 caisses bonbons assortis,
300 boites biscuits anglais,
12 meules fromage de Gloster, 2 do do Cheshire,
50 do do Edam, 200 paniers champagne,
200 caisses Bourgogne, 50 do Bourgogne,
200 douzaines confitures de goyaves,
10 do gelées françaises, 50 do sauces anglaises,
A vendre par FERROS FRERES,
14 janv 247 et 249 Royale, cor. Dumaine

Dissolution de société.

LA société existant en cette ville sous la raison de Maurice Constant & Co., pour l'exploitation de pâtisserie et confiserie, située à l'encoignure des rues St-Louis et Royale, est dissoute d'un commun accord à dater du 14 courant. Les soussignés, associés, continueront le même genre d'affaires. Ils profitent de cette circonstance pour remercier leurs amis et le public en général du patronage qu'ils ont bien voulu accorder à l'ancienne maison, et les prient de le leur continuer. Ils fourniront toujours aux meilleures conditions et avec la plus grande exactitude les commandes pour bals, soirées et mariages.
21 jan—10f MAURICE & FESTORAZZI.

A vendre par J. B. DERBEY, courtier, 86, rue de la Douane:

UNE domestique âgée de 18 ans, bonne cuisinière, parfaite blanchisseuse,
Une autre, âgée de 45 ans, parfaite cuisinière et blanchisseuse, toutes les deux garanties sous tous les rapports.
Aussi: diverses propriétés de valeur, situées dans les 1er et 2me districts.
Ainsi que quelques maisons de résidence dans le faubourg Tremé. 21 janv

Verrerie! Verrerie!

REÇU par différents envois:
400 caisses verrerie formant un assortiment convenable,
Pour pensions, cafés, pharmaciens, confiseurs. Le tout est offert à des prix réduits, soit pour du comptant ou pour du papier négociable,
C. CARREFF, rue Condé, encoignure Madison
20janv

ALE écossaise pale, des Indes Occidentales, manufacture de Steel—Quelques barils de cet Ale renommé pour ses qualités toniques, en pintes, à vendre par J. Y. DE EGANA,
20janv 47, rue Bienville

COGNAC—347 futailles des marques suivantes:
Jean Louis 1811—Jean Louis 1796—Magiory 1834—MM. Castillon 1825—Otard Dupuy & co—J. Hennessy & Co—J J Durand, Cognac 1840 à 1851—J Laville 1842—A de Monsiere 1840—Alex. de Montnam 1840—John Durand & Co Bordeaux—John Durand & Co—La Rochelle. Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par
J & J TARDOS,
24janv No 31, Vieille Levée

VIN en barriques—74 barriques vin rouge, bon vin de famille, à vendre par
J & J TARDOS,
24janv no. 31, Vieille Levée

VIN en caisses—1800 caisses de différentes marques sous les clés de la Douane, à vendre par
J & J TARDOS,
24janv no. 31, Vieille Levée

VIN blanc en caisses—700 caisses sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
24janv no. 31, Vieille Levée

SARDINES, Champignons, Cèpes, Petits pois—125 caisses venant d'arriver, de la marque Doffés, Nantes. Sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
24janv no. 31, Vieille Levée

VIN MUSCAT—300 caisses vin Muscat qualité supérieure, à vendre par J. & J. TARDOS,
24 janv 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—200 paniers des marques suivantes: Fleur de Bouzy, Verzenay, Bouché Fils & Drouet Star, à vendre par J & J TARDOS,
24janv 31, Vieille Levée.

FRUITS au jus—30 caisses fruits assortis, à vendre par J & J TARDOS,
24janv 31, Vieille Levée.

Casquettes—Casquettes.

REÇU par le navire J G Coster et en vente chez les soussignés:
Un assortiment de casquettes en drap et velours, formes Burides et autres
LION, FINSARD & Co.,
24 jan 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

Coiffures—Coiffures.

REÇU par les derniers arrivages du Havre, et en vente chez Lion, Finsard & Cie, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville:
Un grand choix de coiffures pour dames, Coiffures soie pour bals, soirées et théâtres. Coiffures laines et laine et soie pour sortie de bals et théâtres. 24jv

Chocolat—Chocolat.

EN vente chez les soussignés—100 livres de chocolat Ménier, pour les familles, garanti.
LION, FINSARD & Co.,
24 jan 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

200 [illegible]
LION, FINSARD & Co.,
24jan 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

800 [illegible]
LION, FINSARD & Co.,
24 jan 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

[illegible]
J. B. PREAU & Co.

[illegible]

Bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Avis aux entrepreneurs.

DES propositions seront reçues à ce Bureau jusqu'au 15 février, pour la formation des 51 premiers milles de la voie et aussi pour la livraison de 160,000 traverses de cèdre rouge, longues de 9 pieds, 6 sur 8 pouces, ou bien de bois d'olier et scies ou équaris. Ces traverses devront être livrées sur la levée sur les terres de la compagnie, à leur dépôt, vis à vis de la Nouvelle Orléans. Le cahier des charges peut être examiné au bureau de la Compagnie.
JAMES G. GIBBES,
15 jan—1m Ingénieur en chef

Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1853.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'un versement de dix pour cent sera dû et devra être fait au bureau de la Compagnie, MARDI, 15 mars 1853.
15jan—au15ms JOHN CALHOUN, Secrétaire

Bureau de l'Ingénieur du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 17 janvier 1853.

PHILIP McGOVERN ayant abandonné les travaux dont le marché lui avait été adjugé par la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, je déclare par le présent que son marché pour le nivellement des sections 1, 2 et 3 est forfait et je recevrai des propositions jusqu'au 29 du courant, pour le nivellement des sections ci-dessus, conformément au cahier des charges, qui peut être examiné à ce bureau.
JAMES CLARKE,
18 jan—au29 Ingénieur en chef

Banque de l'Etat de la Louisiane.

24 janvier 1853.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette banque que l'élection annuelle de directeurs aura lieu à la banque lundi 7 février prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
RICHARD RELF,
24 jan—t l j jan. 7f Caissier.

Bureau de la Compagnie de Dessèchement de la Nouvelle-Orléans.

L'ELECTION annuelle de six directeurs de la part des actionnaires aura lieu lundi 27 de janvier 1853, entre les heures de 10 A. M. et de 2 P. M. au bureau de la Compagnie, rue Bourbon, No 20. Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1853.
Par ordre du Président,
17 jan HENRY A HOFFMEYER, Secrétaire

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 10 janvier 1853.

UNE élection de douze Directeurs aura lieu lundi, 7 février prochain, à la Banque, No 18, rue St-Charles. GEO. A. FREERT,
11janv— Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.

Nouvelle Orléans, 12 janvier 1853.

A L'ELECTION annuelle qui a eu lieu le 10 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de la compagnie pour l'année 1853.

John Pemberton, G. Miltenberger,
O. Gaillard, P. Poutz
L. Peirce, P. Maspéro,
B. O. Vignaud,
13janv JOHN PEMBERTON, président

Banque des Citoyens de la Louisiane

6 janvier 1853.

L'ELECTION annuelle de trois directeurs conformément à la loi de 1847, sera tenue à la Banque le lundi 7 février prochain, entre 10 et 2 heures,—lesquels trois directeurs demeurent en fonction jusqu'à l'élection d'une Direction nouvelle, conformément à la loi du 10 mars dernier.
Par ordre,
6 janv—t7f EUG. ROUSSEAU, Caissier.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL: DIX MILLIONS DE PIASTRES.

FOND de réserve—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
J. H. BRIGGS, Agent,
Bureau—1an Encoig. St-Charles et Union

Salle de Concerts et Salon de Lectures.

MECHANIC'S INSTITUTE.

Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, dont la construction est adaptée à un bon acoustique, est presque terminée, et sera bientôt ouverte pour le public. Les personnes qui désirent en faire usage pour les cas dont il est fait mention, ainsi que des conditions fort libérales.
LUTHER HOMES, Trésorier,
27oct—6m No 106, rue St Charles

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de DOLBEAR, No 106, rue du Canal, (ancien No 50). Cette institution est consacrée à l'enseignement de l'écriture et de la tenue des livres, [illegible] Les citoyens et les étrangers sont invités à venir visiter cet établissement. Le grand nombre de plus forts négociants de cette ville, ainsi que beaucoup de ceux qui ont pris des leçons d'écriture et de tenue de livres à l'Académie de Dolbear. Il y a des classes particulières pour les dames.
S'adresser aux citoyens en général.
17 janv RUFUS DOLBEAR, 106, rue Canal

Articles d'importation françaises.

LE soussigné, de retour de France, prévient le public que pour le plus ample [illegible] il vient d'ouvrir un magasin de dépôt au No 151, rue Royale,

Où il vient, sous l'inspection directe, un assortiment de VINS en barriques et en caisses, eau de vie, vieux cognac, fruits et liqueurs assortis, sardines pressées en barils, fromages de Gruyère, prunes d'Agen en boîtes, asticites crues et sucrées, conserves, la fabrique de Johnston de Bordeaux, savon de Marseille, amandes de Bordeaux et autres articles.

Il a aussi en conserves de toutes sortes, 300 sorts, 500 prunes, 500 noisettes, 600 cerisiers, 500 oignons, 200 peupliers et 5000 pieds de vigne, Chasselas, Fontainebleau, plants de deux ans; 100 barils noix françaises.

A vendre en débarquement ou à son magasin ROYALE No 151 et à son domicile en face du marché de la rue des Magasins.
13 janv—1m J. MICHEL

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.

A VENDRE—S'adresser à G. TOURNADE.
30jan—1m 73, rue Conti ou au No 29 rue Hercules

DEPOT DE DRAP DE BILLARD Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les plus fabricants, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours son magasin complet des assortiments.

Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 9oct

ADE. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,

Rue Royale, No 182,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent à se livrer au commerce [illegible] de A. & Z. CAVELIER, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. Saint Brice, La Mission, et [illegible] 13d

Habillements pour enfants et jeunes-gens.

F. FABRE & CO.

Encoignure St-Charles et Commune, (Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)

APPELLENT l'attention du public sur leur grand assortiment d'habillements pour jeunes gens et enfans. Cet assortiment sera vendu à des prix les plus modérés et en vente aux conditions les plus raisonnables.
15déc—

LIBRAIRIE P. MEYER.

Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.

CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences,—Voyages,—Art Mécanique—Médecine,—Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.

Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fourniture de bureau. 8jan—

DIVERS—100 barils porc mess;
100 barils bœuf mess;
50 barils bœuf de première qualité,
100 demi barils bœuf mess pour familles,
100 " " porc mess;
200 caisses chandelles de l'Etoile;
200 do moqueraux assortis;
40 demi boites de thé;
300 barillets graisse de choix,
100 barils do do
A vendre par SECCOMB, VOORHIES & Co,
25janv 15, rue Tchoupitoulas

CAFE—146 sacs café vert de première qualité, en débarquement du brick Telegraph, venant de la Havane et à vendre par S. DE VISSER & Co
25 janv 26, Vieille Levée

MIEL—25 barils miel de Cuba, en débarquement du brick Télégraph et à vendre par
S. DE VISSER & Co.
25 janv No 26, Vieille Levée

SUCRE—265 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement du brick Telegraph et à vendre par S. DE VISSER & Co
25 janv 26, Vieille Levée

CACAO—30 sacs Guayaquil, en débarquement du brick Télégraph, à vendre par
S. DE VISSER & Co.
25 janv No 26, Vieille Levée

AMIDON—20 barils amidon de la Havane, en débarquement du brick Télégraph, à vendre par
S. DE VISSER & Co.
25 janv No 26, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Reçu par le brick Adams Grey, 75,000 cigares des qualités suivantes: Regalias, Gota de Agua, Jupiter, Pico de Teide, Filomena, Victoria, Prensados et Cilindrados de cette dernière marque, &c. et en magasin on trouvera toujours un assortiment complet des meilleures marques, à vendre par G. JORDA, Importateur,
24ja 6, rue Crosmain, au 1er.

ATTENDU par la barque Charles Thompson, de Bordeaux—2 demi pipes eau de vie de Jn. Hennessy; 20 do Seine Roffen, 12 boisseaux de vieux Cognac 1815; 6 quarts do fine champagne 1831; 300 caisses vin rouge Margaux; 250 do do Léoville; 50 do Larose; 24 do blanc Haut Sauterne, 6 barriques vin rouge cru de Beychevelle, 12 do Blanc Sauterne, 10 do prunes à l'eau de vie, et douze de 12 paniers, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA.
24 jan 23, rue de la Douane

VIN DE MADERE—Quelques quarts de pipes de qualité supérieure, à vendre par
P. LONGIS & GRATIAA.
24 jan 23, rue de la Douane

Crackmel! Crackmel! Crackmel!

LES soussignés préviennent leurs amis et les amateurs de biscuits crackmel qu'ils viennent de recevoir par le navire Fleetwood de Londres—2000 boîtes, manufacturés par MM. Carr & Co de Carlisle, boulangers de Sa Majesté la reine d'Angleterre. Les dits biscuits ont été choisis par les juges, à la dernière exposition de Londres.

Ces biscuits que nous offrons aujourd'hui, sont positivement bien supérieurs à aucunes marques importées à la Nouvelle-Orléans. A vendre en gros et en détail par O VALKTON & Co.
No 25, rue Tchoupitoulas
7 janv et encoignure Royale et Quartier

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans:
10 quarts pipe vieux champagne cognac Mgs. Castillon; 25 octaves cognac Seignette, Camus et autres marques, eaux de vie du pays, vieux Monongahela, et whiskey Bourbon, vin rouge de Bordeaux et de Marseille, Cordial Jollies, Chateau Margaux, Haut Brion et autres vins choisis, amers, huile d'olive, absinthe, kirsch, prunelle de Hollande, vendus par lot, un assortiment général de vins en caisse.
NADAU DU TREIL,
7 janv 23, rue St Louis

A LOUER

DEUX MAISONS en briques, à deux étages, à l'encoignure Conti et Bienville, pouvant servir de résidence et de magasin [illegible]
15jan—1 m ALEXANDRE PEREIRA.

A LOUER—Quatre grands et beaux appartements au 1er, avec balcon, No 20, rue St Louis, s'adresser dans la maison, ou à [illegible]
7 janv E. ROSSIEU, No 20, rue St Louis

A LOUER.

[illegible] rue St Pierre. 24jan

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi 29 janvier 1853,

NORMA,

Grand opéra en 3 actes, de Bellini.

On commencera à 6 heures 3/4.

Lundi 31, la première représentation de:

LE PROPHETE,

Grand opéra de Meyerbeer.

THEATRE ST-CHARLES.

M. et Mme Barney Williams

Ne donneront que deux représentations après celle de vendredi.

Vendredi 28 janvier 1853

ERIN IS MY HOME.—Pas de caractère par Mlle H. Vallée. — Romance, par Mlle Virginie Kemble.—Le spectacle se terminera par CUSTOMS OF THE COUNTRY.

Mme Anna Thillon et M. Hudson ont été engagés et donneront bientôt quelques représentations seulement.

Concerts d'adieu de OLE BULL en Amérique.

OLE BULL informe ses amis et le public en général, qu'avant de se retirer de la carrière artistique, il se rendra dans quelques villes du Sud et du Ouest et aussi bien accueilli.

Le premier grand concert de OLE BULL à la Nouvelle-Orléans aura lieu vers le 20 février prochain. Il a engagé les célèbres cantatrices Mme AMELIA STRAKOSCH et Mlle ADALINA PATTI le phénomène musical, âgée de 9 ans.

Directeur et chef d'orchestre: MAURICE STRAKOSCH. 27 jan

MUSEE DE DAN RICE,

No 107, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans

M. RICE a loué ces belles bâtisses en briques, à quatre étages et y a établi un **Musée permanent**. La collection de curiosités naturelles et artificielles comprend cent mille objets rares, venus de toutes les parties du globe.

La collection d'OISEAUX, surtout, est la plus grande et la plus belle aux Etats-Unis.

M. Rice a fait l'acquisition et a ajouté à son Musée le modèle de **San Francisco**, chef d'œuvre d'art, représentant toutes les bâtisses de la ville. Les personnes qui ont vu la ville de San Francisco déclarent que le modèle est parfait.

La FAMILLE CHINOISE, composée de cinq personnes, dont une belle princesse, a été engagée pour la saison. Elle donnera des représentations au second étage du Musée, et donnera des concerts où se jouera de la musique chinoise.

Le magnifique tableau représentant le FESTIN DE BALTHAZAR, copie de Portraiti, a été acheté à un prix très élevé et est attaché à l'établissement.

L'entrée de la salle des Lectures ne coûtera rien aux personnes qui visiteront le Musée.

On peut voir, dans le fond du Musée, la collection d'**animaux sauvages**, comprenant Ours, Tigres, Loups, Renards, Singes et un magnifique **Cygne sauvage**.

Les deux TABLEAUX EN MOSAIQUE sont les plus vastes qu'il y ait au monde, et offrent le plus vif intérêt.

Les personnes qui feront des offrandes au Musée auront droit à un billet pour la saison.

Prix d'entrée pour toutes les parties de l'établissement: 50 cts; enfans et domestiques, moitié prix.

Les portes s'ouvrent à 9 heures du matin et se ferment à 11 heures du soir. 26 jan

Bal Masqué de Société,

AU ODD FELLOWS HALL.

Pour le 8 février, jour du MARDI GRAS.

Messieurs les souscripteurs à ce bal sont informés que les billets sont prêts à être délivrés, et ceux qui désirent des billets d'invitation peuvent laisser leurs listes à M. H. Ruffier, au bureau de la salle de bal au Odd Fellows Hall (entrée par la rue du Camp)

Le comité d'invitation se réunira comme suit: le mercredi 26 du courant, à 5 heures P. M.; le dimanche 30, à 1 heure P. M.; le mercredi, 2 février à 5 heures; et le dimanche 6, à 1 heure P. M.

Toutes les demandes de billets d'invitation ou de souscription devront être présentées au comité, qui en ordonnera l'émission d'après les réglemens.

COMMISSAIRES

J. O. Nixon, P. Cazenave, Ben Toledano,
John Crickard, W. F. Flower, A. Schreiber,
R. G. Stetson, G. W. Shaw, John E. Caldwell,
R. O'Connell, Alex. Levy, Henry Tete.
Jules Belly, F. X. Barbot,
Comité d'invitation.

H. RUFFIER, Secrétaire

Le bureau est ouvert tous les jours de neuf heures A. M. à trois heures P. M. et de quatre à sept heures P. M. 26 jan—12

GRAND PANORAMA

No 165, rue de Chartres.

M. ORSELI a l'honneur de présenter au public une magnifique collection de vues formant un splendide panorama, le plus beau et le plus complet qui ait jamais été exposé à la Nouvelle-Orléans. L'exécution des tableaux et l'effet qu'ils produisent justifient l'opinion des connaisseurs qui déclarent que c'est l'objet d'art le plus parfait qui ait été exposé en Europe qu'en Amérique.

Prix d'entrée.................25 cents.
Enfants.........................10

Il y aura chaque semaine un changement de vues.

Le panorama est ouvert depuis 10 heures a matin jusqu'à dix heures du soir. 18 jan—6

HIPPODROME DE DAN RICE.

DAN RICE est arrivé, et, avec sa magnifique troupe, comprenant quelques-uns des meilleurs écuyers du monde, avec sa magnifique garde-robe de costumes et les plus beaux chevaux des Etats-Unis.

A ouvert l'Amphithéâtre, rue St-Charles, pour la saison.

Les jours de l'ancienne chevalerie sont rappelés par de

GRANDS TOURNOIS

Et de brillantes Courses de Chevaux.

Ce spectacle rehaussé par l'originalité de Dan Rice, les évolutions extraordinaires des chevaux et en particulier d'EXCELSIOR, de HENRY CLAY, d'EUREKA et de REPPO, font de l'hippodrome un lieu charmant d'amusement des plus recherchés de toute la ville.

Représentation à midi tous les SAMEDI
Entrée aux premières 50 cents, parterre 25 cents. 15 nov

SALLE VERANDAH.

Grand Bal Paré et Masqué,

8 FEVRIER 1853.

COMITE D'INVITATION

F. Calongne, Z. Latour,
J. Lacoste, A. Lange,
F. De Witt, J. B. Pellerin,
L. A. St-Céran, J. Roy.

Les personnes qui désirent assister à ce Bal sont invitées à se faire inscrire leurs noms à la Salle Verandah, encoignure Commune et St-Charles.

Les Dames ne seront admises qu'autant qu'elles auront été préalablement invitées, et toutes les personnes devront se démasquer en présence du comité avant d'être admises dans la salle.

Billet d'abonnement pour les messieurs $2 50
23 jan—4

MARDI-GRAS.—Quatrième Bal.

Le grand Bal Masqué et paré donné par les jeunes gens aura lieu à la

Salle de l'Armory, rue du Camp,

MARDI 8 FEVRIER 1853

COMITE D'INVITATION

Wm E. Deacon, Alfred Cornu,
E. G. Wells, A. J. Quirk,
L. R. Larose, E. P. Barriolles,
Arthur Wire, T. B. Wells,
G. Gonzales, H. C. Laroque
R. B. Clark, 72, P. ydras,
E. F. Mortimer, 33, rue Tchoupitoulas,
T. H. Hatton, 109, rue Girod,
J. M. Ramsey, F. D. Wiltz,
Dr C. J. B. Harvey, 4, bâtisses Dumond.
T. Taquino.

Les personnes qui désirent se procurer des billets pour les dames sont priées d'envoyer leur nom et leur adresse au comité, qui se réunit à la salle de l'Armory, tous les lundi et jeudi après-midi, à 4 heures et demie.

Aucune dame ne sera admise sans une invitation approuvée par le comité, et toutes les personnes devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Les billets pour messieurs sont limités; on ne peut se les procurer qu'en s'adressant aux directeurs et au dépôt de musique de W. T. Mayo, No 5, rue du Camp. 24 jan—jus. 8 f

EXHIBITION DURANT LA SAISON

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. de Signor Vannuchi est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée:—50 cents. Les enfants et les domestiques moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, 15 cents chacun. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes resteront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir. 12 nov—6m

DEPOT DE PAPIERS ET FOURNITURES DE BUREAU,

51 et 53, rue Commune.

E. R. STEVENS & CO. appellent l'attention des marchands, imprimeurs et autres personnes sur les articles ci-après, sur leur grand assortiment de:

PAPIER POUR ECRIRE, IMPRIMER ET SERVIR D'ENVELOPPES, DE LIVRES ET DE CARTES A JOUER ET DE TOUTES LES BRANCHES DU COMMERCE—A VENDRE AUX TRES BAS PRIX.

Papier à écrire,	Papier pour pharmaciens
Papier pour imprimer,	Papier brouillard
Papier pour livres,	Papier de musique
Papier émaillé,	Enveloppes,
Papier pour enveloppes,	Journaux,
Papier pour quincaillers,	Grands livres,
Papier de drap,	Brouillards,
Papier pour cordiers,	Livres de caisse,
Papier pour échantillons,	Registre,
Presses à copier,	Boîtes pour billets,
Cartes à jouer,	Presses à cacheter et sabler
Cartes d'impression,	Ardoises et crayons,
Encre d'impression,	Encriers,
Bristol pour copier,	Presses-papier,
Cartons pour chapeaux,	Coupe-papier,
Cartons pour relieur,	Couteau d'ivoire,
Plumes d'acier,	Cuirs pour relieur,
Tire-lires,	Feuilles d'or pr relieur

Livres de copie.

Nous appelons principalement l'attention sur notre assortiment de Enveloppes Blanches qui, pour la variété, n'a pas d'égal.

Ainsi que sur les nouveaux articles ci-après indiqués: plumes d'acier, enveloppes à double action, de Perry & Co; plumes Gillott; pointes extra-fine de Gillott; [illegible] la copie de lettres, [illegible] pour lettre.

REÇU par le Wm Penn, de New-York, un assortiment de [illegible] pour le bon et courant:
Pelotes Mercers, aiguilles Warris;
Epingles de nombres assortis;
Cartes et cordons et autres;
Fil Marshall 1re et 2me qualité.
Fil Alexandre de tous numéros.

Par le Silas Holmes:

2000 cordons coton demi yards;
160 grosses lacets corsets;
50 do de merinos à tapis;
Bretelles, bonnets, pantalons,
Coqueries en boites;
Peignes en ivoire, et autres articles.

Le tout à vendre en gros seulement, aux prix les plus modérés, par
M. P. CHASSANIOL.

L. MAJESTE,

Commissionnaire et Importateur.

Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.

No 115, rue de Chartres.

21déc—ab Entre St Louis & Conti.

GROCERS, SECCOMB & CO.,

Marchands Commissionnaires,

No. 25, rue Tchoupitoulas

NOUVELLE-ORLEANS.

R. SECOMB,
J. P. VOORHIES,
A. R. SECOMB.

J. B. ROBINSON, &c. rue St-Charles.

VIENT de recevoir de Paris par le navire Akbar un assortiment complet d'articles de chemises en Madapolam, [illegible]

[illegible]